

Bibliographie

1. Christian BAYLON et Paul FABRE, *Initiation à la linguistique*, chapitre 23, pp. 109 – 112.
2. Daniel FAITA, *Le Fonctionnalisme parmi quelques théories Syntaxiques*, dans la langue Française No 35, (1977).
3. Frédéric FRANCOI, *Le Fonctionnalisme en syntaxe*, dans la Langue Française No 35 (1977).
4. Andre MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, A. Colin, Paris, 1970.
(ed.) *La linguistique: guide al'phabétique*, Paris, Gonthier – Denoel, 1969.
A Functional view of Language, Oxford, Clarendon Press, 1962; trad. fr.: *Langue et Fonction*, Paris, Gonthier – Denoël, 1969.
5. X. MEGNOT, *Cours des Grammaires Génératives*, Montpellier, 1977 – 1978.
6. Maro SOURDOT, *Morphologie et Syntaxe du Français*, dans la langue Française No.35 (1977).
7. Cl e TCHEKHOFF, *La Prédication*, dans la langue Française No 35 (1977).
8. Dictionnaire de didactique des Langues, dirigé par R. GALISS COSTE, Hachette, 1976.

هوامش:

- (1) Ander Martinet, *Element de linguistique Générale*, Armand Colin, Paris, 1970?p.20.
 - (2) Marc SOURDOT, *Morphologie et syntaxe du francais*, dans française N° 35, p. 41.
- Remarque: Christian BAYLON nous signale que "La syntaxe indiaue comment et dans quelles conditions les monemes peuvent exocister dans un contexte donne. La syntaxe est la presentation des compatiltes monémiques d'une langue.
Ce qui importe en syntaxe, c'est que tel element exclut tel autre ou ne l'exclut pas: Pour, en francais, excult le participe présent mais accepte l'infinifif: Non pour chantant, mais pour chanter: Christians BAYLON et PAUL FABRE, *Initiation à la linguistique Générale*, p. 112.
- (*) Ces unités "monèmes" sont des adverbes en grammaire traditionnelle.
 - (+) Voir R. Galisson /D.Coste, *Dictionnaire de didactique des lanques*, Hachette, 1976, p. 354 et A.Martin, *Ibid.* p. 102.
 - (3) Ch. BAYLON et Paul FABRE, *Ibid.* P. 111.
- Remarque: Selon MARTNET L'inventaire est une liste des unités d'une même classe paradigm matique. Les inventaires limités (fermés) sont des morphèmes grammaticaux comme pronoms, conjonctions etc... Les inventaires illimités (ouverts) sont des morphen lexicaux comme verbes, substantifs, adjectifs, etc.. Prenons la phrase suivante: Je bois du lait et du thé Limité illimité limité illimité limité limité illimité ON peut dire que les inventaires limités s'opposent aux inventaires illimités *Ibid.* P. 300).
- (4) A. Martinet, *Ibid.* P.112.
 - (5) A. MARTINET, *Ibid.* p. 125.
 - (6) A. MARTINET, *Ibid.* p. 128.
 - * Voir A.MARTINET, *Ibid.* p. 118 et Marc SOURDOT, *Ibid.* p. 45.
 - (7) Marc SOURDOT, *Ibid.* p. 45.

Tableau récapitulatif présentant les fonctions (primaires et non primaires) des quatre types de monèmes:

ELEMENTS GRAMMATICaux ELEMENTS LEXICAUX

	Fonctions Primaires	Fonctions non Primaires	Fonctions Primaires	Fonctions non primaires
dependants	Oui	Oui "le"	substantif	déterminants adjectifs
Autonomes	?	?	Oui	Oui (trés)
Fonction- nels	Oui (pré- position)	Oui		
Prédicatifs	non (Voici)		(adjectif) verbe	

"Tableau présenté par M.X. MIGNOT" Montpellier, 1977 - 1978

Conclusion

A prés avoir présenté la syntaxe fonctionnelle de MARTINET On retient qu'en linguistique fonctionnelle tout élément n'a de fonction que dans la mesure ou il joue un role dans le système linguistique; ce système lui-même servant de moyen de communication: "Le fonctionnalisme, tel qu'il est pratiqué par Troubetzkoy et Martinet se caractérise d'abord, par la volonté de ne pas considérer la structure de la langue comme une réalité existant en soi, mais au contraire d'expliquer par l'équilibre enter les besoins de communication tels qu'ils se manifestent dans une communauté particuière particulière."⁽⁸⁾

En ce qui concerne les fonctions primaires et non - primaires nous avons dit que les monèmes en fonctions primaires sont des éléments attachés directement au prédicat, et les monèmes en fonctions non - primaires sont des éléments non directement reliés au prédicat.

Il apparait aussi que la syntaxe fonctionnelle "rétablit certains critères de sens. Par ailleurs, il faut noter qu'elle ne permet pas de rendre compte des énoncés en situation; ceux-ci étant considérés comme incomplets, parce que la communication s'appuie sur des éléments non linguistiques. La syntaxe fonctionnelle sera donc une syntaxe "normale". C'est - a - dire qu'elle est attestée lorsque la communication est réalisée par les moyens purement linguistiques."⁽⁹⁾

(A. MARTINET, 1969)

d'autres unités (monèmes) et qui leurs sont extérieures, les monèmes fonctionnels ou indicateurs de fonction. En effet, les monèmes fonctionnels sont des monèmes grammaticaux et ils indiquent les fonctions syntaxiques d'autres monèmes. Ils correspondent en particulier aux conjonctions et aux prépositions; comme "avec", "de", "et", "lorsque", etc...

Les monèmes prédicatifs:

La phrase simple en français comporte normalement un sujet et un prédicat. A. MARTINET nous dit qu, "il faut, pour ce faire, un contexte, c'est-à-dire, au minimum, deux monèmes dont l'un est spécifiquement porteur du message et dont l'autre peut-être considéré comme "l'actualisateur". Le monème en fonction prédictive en français se présente assez souvent sous la forme de verbe. La place de ce type de monème dans le discours n'est pas fixée. Aussi la présence de ce type de monème dans l'énoncé est nécessaire et obligatoire et sa disparition détruit l'énoncé.

Le prédicat en français est un "monème" ou "syntagme", autrement dit, il est le noyau, ou le centre syntaxique de l'énoncé autour duquel

organise la phrase par expansion. L'expansion, comme le dit A. MARTINET, est "tout élément ajouté à un énoncé qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments pré existants."

A. MARTINET distingue deux types de fonctions non-Prédicatives Ce sont:

1. Les éléments en fonction primaire.
2. Les éléments en fonction non-primaire.

Les fonctions directement liées au prédicat sont dites primaires; les fonctions non directement liées au prédicat sont dites non-primaires. Dans "Le petit garçon de la concierge est arrivé hier": *Le, petit, concierge,* sont en fonction non primaire car ils ont besoin de garçon pour apparaître dans cet énoncé.*

Finalement Marc SOURDOT nous signale qu' "on pourra alors préciser le statut fonctionnel d'une suite grace:

- à sa position hiérarchique dans l'énoncé: primaire ou non-primaire; à son appartenance à un inventaire grammatical ou lexical;
- au procédé syntaxique qu' elle met en jeu: ordre; autonomie; fonctionnel." (7)

hier: monème autonome
avec: monème fonctionnel
sa: modalité
mère: dépendant régi.

Le but de la syntaxe fonctionnelle de MARTINET est d'établir les fonctions réciproques des monèmes. Le Locuteur, dans la chaîne parlée, fait effectivement le choix d'une signification (le monème) c'est-à-dire qu'il fait le choix d'une fonction.

Les monèmes sont donc classés selon leur plus ou moins grande "autonomie syntaxique".

Quand on parle d'autonomie syntaxique, il s'agit bien entendu, d'une fonction et d'une relation, d'un élément avec l'ensemble des autres éléments de l'énoncé. La fonction d'un élément de l'énoncé est marquée dans cet élément même et n'est pas marquée par sa place dans l'énoncé. Ce critère est très important en linguistique fonctionnelle car il nous permet de distinguer les monèmes non autonomes comme (*chaise* dans *prends la* et des monèmes autonomes comme les adverbes et des monèmes fonctionnels.

Le classement des monèmes selon leur plus ou moins grande autonomie syntaxique:

D'après les critères paradigmatiques et syntagmatiques de l'autonomie syntaxique, on a quatre classes de monèmes. Ce sont:

- 1 - Les monèmes autonomes.
- 2 - Les monèmes dépendants.
- 3 - Les monèmes fonctionnels.
- 4 - Les monèmes prédicatifs.

Les monèmes autonomes: Ce sont des unités qui indiquent elles-mêmes leur propre fonction. C'est le cas d'unités comme les adverbes (*hier, demain, vite, etc.*), dont la fonction dans l'énoncé n'est pas indiquée par un autre monème. Ces monèmes sont appelés autonomes.

Les monèmes dépendants: Ce sont des unités qui n'indiquent pas elles-mêmes leur propre fonction. La fonction des monèmes dépendants est indiquée par leur place dans l'énoncé (ou la place indique la fonction de ce type de monème): Ex: "chambre" dans "c'est une grande chambre," la chambre est grande, "j'ai nettoyé la chambre". On peut dire que les monèmes dépendants sont en particulier des noms comme "maison", "rue" "magasin" "femme", etc.

Les monèmes fonctionnels: On appelle les unités qui sont attachées à

2- Les monèmes "grammaticaux" ou "morphèmes".

Les monèmes lexicaux appartiennent à des inventaires illimités; ex: *maison*. Les monèmes grammaticaux appartiennent à des inventaires limités; ex: *à, la*.

Ces deux types de monèmes (grammaticaux et lexicaux) peuvent coexister dans le même mot.

Prenons le mot *travaillons* par exemple, on trouve que ce mot est composé du lexème *travail* et du monème-*ons*.

MARTINET distingue, d'après la fonction des monèmes dans la phrase:

A- Les monèmes autonomes: ce sont des éléments, des monèmes dont la fonction est contenue dans leur sens même: comme "demain" "hier" "vite", etc... * Nous pouvons signaler que MARTINET insiste effectivement sur l'autonomie syntaxique.

"Un monème est autonome quand il peut apparaître dans différents points de l'énoncé sans que la différence de place modifie en quoi que ce soit son rôle ou son acception; c'est le cas de "hier" dans: *Hier, il prit le train/ Il prit, hier, le train/ il prit le train hier*" (3)

B- Les monèmes fonctionnels: ce sont des monèmes qui indiquent la fonction d'autres monèmes comme "avec", et, "dans", "lorsque" "de" (préposition) etc... Prenons la phrase suivante:

J'ai donné une pomme à Jassim

à indique la fonction de *Jassim*. "Fonction désigne ici le fait linguistique qui correspond au rapport entre un élément d'expérience et l'expérience globale". (4)

C- Les modalités: ce sont des monèmes grammaticaux non autonomes et non fonctionnels, qui déterminent d'autres monèmes comme *cette, ces, la, le, sa, etc...*

D- Les monèmes dépendants: ce sont des éléments, des monèmes, dont la fonction n'est pas indiquée par eux, Ex: "arbre" peut être complément, sujet etc...

E- Les monèmes dépendants régis: ce sont des monèmes dont la fonction est indiquée par un monème fonctionnel; Ex: "avec sa femme"

F- En fin, Il faut signaler l'existence des monèmes prédicatifs. Ils sont caractérisés par deux aspects:

- Leur indépendance.

- Ils constituent un noyau à partir duquel l'énoncé s'organise; Ex: "je mange", "elle boit", etc...

Exemple récapitulatif

Laïla est partie hier avec sa mère
dépendant prédicatif autonome fonctionnel modalité dépendant régi.

Laïla: monème dépendant

est partie: monème prédicatif

LA SYNTAXE FONCTIONNELLE DE MARTINET

Par Tawfeek Aziz Abdullah *

INTRODUCTION

Il nous a semblé indispensable de définir tout d'abord la conception de la langue selon MARTINET. Pour MARTINET, "Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique. Les monèmes icatthe expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre."⁽¹⁾

CETTE définition est spécifique à MARTINET. En effet, d'autres linguistes tels que SAPIR, JESPERSON, SAUSSURE et LALANDE ont d'autres points de vue sur ce sujet: Ainsi, pour SAPIR, une langue, c'est: un système de signes distincts, correspondant à des idées distinctes. Pour LALANDE, c'est: au sens le plus large, tout système de signes pouvant servir de moyen de communication. Finalement, pour JESPERSON, c'est: n'importe quel moyen de communication entre les êtres vivants.;

Nous allons donc aborder maintenant le point de vue de MARTINET en ce qui concerne la syntaxe fonctionnelle. Par syntaxe, il entend: l'étude des procédés de hiérarchisation linguistique qui permettent de retrouver à travers la linéarité de l'énoncé la diversité de l'expérience à rendre. ce qui permet, pour qu'une langue puisse fonctionner indépendamment de circonstances particulières de communication, de reconnaître et de reconstituer, dans le rapport des signes, les rapports d'expérience.⁽²⁾

LA SYNTAXE FONCTIONNELLE

La syntaxe fonctionnelle de MARTINET ne dégage pas les unités significatives minima (les monèmes).

Le monème, pour MARTINET, est une unité de première articulation ou le plus petit élément de la chaîne possédant un sens. + Le monème est donc un signe à double face: une face "signifiée" et face "signifiante".

Dans la phrase

Nous sommes allés à la maison; il ya six monèmes.

Nous, sommes, allés, à, la, maison.

ON peut distinguer deux types de monèmes:

1- Les monèmes "lexicaux" ou "lexèmes".

* Doctorat de 3^{ème} cycle: Linguistique générale